



# Réussir son CV

Avoir un bon CV permet de faciliter la compréhension de ce que vous avez fait, mais surtout de ce que vous pouvez faire (potentiel).  
Présentez de manière pertinente votre expérience ainsi que vos compétences et vos qualités afin de convaincre l'employeur de l'intérêt de vous rencontrer.

## LES 6 RUBRIQUES INCONTOURNABLES

Le curriculum vitae peut être composé de six parties qui diffèrent selon votre type de démarche :

- 1** Les informations personnelles : Placez en haut à gauche vos prénoms, noms et coordonnées (adresse, téléphone, courriel).  
L'âge, la nationalité et la situation familiale peuvent aussi figurer, mais ce n'est pas obligatoire.
- 2** L'intitulé : C'est en quelque sorte l'accroche de votre CV.  
Pour attirer l'attention du recruteur, veillez à mettre en évidence dans le titre, le poste pour lequel vous postulez.
- 3** La formation : Indiquez vos diplômes du plus élevé au moins élevé, en prenant soin d'inscrire le nom et le lieu de l'école ainsi que l'année d'obtention.  
  
Les expériences professionnelles : Vous devez également opter pour une présentation par ordre décroissant de vos activités, en partant de la plus récente.
- 4** Il ne faut pas se cantonner à une simple énumération de vos différents postes, mais être plus explicite en précisant les missions et les tâches que l'on vous a confiées.  
  
N'oubliez pas de citer et de localiser les entreprises / collectivités où vous avez évolué, en privilégiant les missions les plus pertinentes par rapport à l'emploi visé.
- 5** Langues et informatique : N'oubliez pas de mentionner votre niveau de pratique.  
La maîtrise de l'outil informatique est aussi à signaler.
- 6** Les expériences extra-professionnelles : le recruteur peut y dénicher des informations utiles sur votre personnalité.

### LES ERREURS À ÉVITER

#### Les « trous » de CV

En cas de période d'inactivité, indiquez «recherche d'emploi».

#### La présentation douteuse

Éviter le fouillis, les surcharges, les rubriques sans titre, l'absence d'éléments mis en valeur.

#### Les informations floues

Le manque de détail quant aux tâches et responsabilités exercées dans vos emplois.

#### Les informations inutiles

Ne mentionnez pas «Brevet des collèges», alors que vous êtes bachelier, n'indiquez pas votre numéro de sécurité sociale.

## LES 3 RÈGLES D'OR

- ➔ Des objectifs bien définis : Pour rédiger un CV efficace, mieux vaut savoir ce que vous voulez obtenir. Les compétences, les expériences, les qualifications mises en avant doivent répondre au profil recherché.
- ➔ Un CV synthétique : Votre CV doit être clair et doit tenir, de préférence, sur une seule page.
- ➔ Une présentation irréprochable.